

Conférence de Gustave Lennier à la Sorbonne sur l'Aquarium de l'Exposition du Havre, 2 avril 1869

Chaque année, à la Sorbonne, en séances publiques, sont réunis les délégués des Sociétés savantes de province. Le vendredi 2 avril 1869, Gustave Lennier y présente à nouveau son projet, appuyé chaleureusement par Henri Milne Edwards.

Lors de la clôture de la session, le ministre de l'Instruction publique, après avoir brossé le tableau des réformes intervenues dans l'enseignement supérieur, énumère les innovations en province : l'aquarium du Havre y est cité en bonne place.

Le *Journal du Havre* du 5 avril 1869 se fait l'écho de ces événements :

Le *Journal officiel* annonce que, vendredi dernier, M. Lennier a fait, en séance publique, à la Sorbonne, une conférence sur l'Aquarium du Havre.

M. Lennier s'est surtout attaché à démontrer l'utilité des aquaria au point de vue des études scientifiques et de la connaissance des mœurs des animaux marins. Après avoir rapporté, à l'appui de sa thèse, quelques-unes des observations faites par lui dans l'Aquarium de l'Exposition du Havre, sur les céphalopodes, sur les poissons et les crustacés, M. Lennier a fait ressortir les avantages que présente la situation géographique du Havre et les relations qu'il sera facile d'y établir afin de se procurer des animaux marins de tous les points du Globe.

M. Milne Edwards, doyen de la faculté des sciences de Paris, a pris ensuite la parole. Appuyant l'opinion émise par M. Lennier, sur l'utilité des aquaria, le savant professeur a particulièrement insisté sur l'importance de l'Aquarium du Havre et les services qu'il est appelé à rendre à la science, grâce à sa proximité de Paris.

Le lendemain, à la réunion générale qui a eu lieu dans la salle du concours général, à la Sorbonne, pour la distribution générale des récompenses, M. le ministre de l'instruction publique, dans le discours que nous analysons plus loin, et dans le passage consacré au mouvement scientifique en province, a signalé, presque en première ligne, Le Havre, pour la fondation de son Aquarium.

Chacun sait déjà que l'Aquarium projeté par M. Lennier est en bonne voie de construction dans le Jardin Saint-Roch ; son utilité pratique est désormais incontestable : il ne satisfera plus seulement, ainsi que cela a eu lieu à l'Exposition du Havre, un simple intérêt de curiosité. La réputation scientifique de l'Aquarium permanent du Havre, commence avec sa construction ; elle grandira avec elle et sera bientôt à son apogée, les travaux devant être poussés avec d'autant plus d'activité que le capital de la Société étant presque entièrement formé, les quelques actions restant disponibles seront, sans doute, prochainement souscrites.

Réunion des Sociétés savantes à la Sorbonne

Dimanche a eu lieu à la Sorbonne la distribution des récompenses aux membres des Sociétés savantes des départements. M. Duruy, ministre de l'instruction publique, a prononcé un discours qui porte sur les réformes récemment introduites par lui dans l'enseignement supérieur. L'orateur s'est particulièrement arrêté sur l'organisation de l'Ecole pratique des hautes études, constituée par un décret en date du 18 juillet 1868. Voici, d'après son discours, l'exposé succinct de cette institution qui prête à des critiques diverses, mais néanmoins, nous devons le reconnaître, part d'un principe vrai :

Cette Ecole n'a pas été enfermée dans l'enceinte d'un édifice construit à grands frais ; elle est instituée auprès des établissements scientifiques qui relèvent du ministère de l'instruction publique. Ses élèves peuvent suivre les leçons qui se font chaque jour à la Sorbonne, au Collège de France, au Muséum ; mais ils reçoivent une direction particulière dans les laboratoires et les conférences dont la réunion forme à vrai dire l'Ecole des hautes études.

Les élèves des deux sections des sciences physiques et naturelles sont répartis entre vingt-sept laboratoires d'enseignement et de recherches. Sans doute le matériel fait encore défaut sur mille points et en mille choses, malgré l'assistance généreusement prêtée à l'Université par la direction des bâtiments civils et par le Conseil municipal de Paris. C'est dans des arrière-cours humides et sombres, en des maisons réservées au marteau des démolisseurs, que les laboratoires se sont établis et que les élèves accourent. Mais on se contente de peu : on profite de tout, sans souci de l'élégance ou même de la commodité. Dans cette colonie naissante, chacun ne songe qu'à l'intérêt commun et tous ont une ardeur qu'aucune gêne ne rebute. On voit des hommes chargés d'ans et d'honneurs passer des journées entières dans ces ruches laborieuses, et des vétérans de la science réclamer le droit de servir encore pour elle.

Des livres, des salles d'étude sont mis à la disposition des élèves des sections de mathématiques, d'histoire et de philologie, qui peuvent demander à l'Ecole une direction et des conseils.

La liberté la plus grande est laissée aux maîtres. C'est là une excellente mesure et qui suffirait à nous faire passer outre sur certaines minuties d'organisation, tout à fait dans le caractère de M. Duruy :

Là, dit M. Duruy, point de programmes. Les directeurs de laboratoires et les directeurs d'études proposent au ministre leurs auxiliaires ; seuls ils ont été et demeurent seuls chargés de juger leur aptitude. L'Etat ne se réserve que le droit de les aider dans leur travail et de mettre à leur disposition les fonds nécessaires pour la publication de recueils où seront consignés les résultats de tant de recherches. L'année ne s'écoulera pas

sans que les diverses sections aient donné, dans ces publications, la preuve irrécusable de leur vitalité.

Depuis longtemps, les élèves étrangers ne venaient plus demander à la France le complément de leur éducation scientifique. Une réaction s'est opérée.

M. Duruy ajoute, avec raison, qu'aujourd'hui la science *devait se faire démocratique par les applications*. C'est là une bonne parole : il faudrait que dans tous les ministères on tint compte de même des besoins démocratiques du pays. Jusqu'à présent, le Muséum avait surtout été un sanctuaire de la science pure, réservé à quelques intelligences d'élites : ce sera toujours là sa mission principale ; néanmoins, pour répondre aux prescriptions du décret de la Convention qui l'a organisé, ainsi qu'aux besoins du pays, le Muséum donnera, autant que possible, à ses études, un caractère utilitaire et économique. Un enseignement supérieur agricole s'y ouvrira, le 15 avril.

Généralement, M. Duruy est plein de bonne volonté pour l'agriculture : ce n'est pas la première fois qu'il essaye de créer l'enseignement agricole qui manque presque en France. Nous craignons toutefois, qu'en cette circonstance encore, ce ministre n'ait pas la main plus heureuse que pour l'enseignement primaire agricole. Les limites du budget sont trop restreintes, elles ne permettent pas de répondre aux vœux exprimés dans l'enquête agricole et dans un amendement signé de 144 membres du Corps législatif. De plus, lorsqu'il s'agit de créer un enseignement agricole, la bonne volonté et l'esprit réglementateur ne suffisent plus. Le ministre semble d'ailleurs le comprendre : il est peu explicite sur cet enseignement nouveau, et semble compter surtout qu'il se complétera progressivement.

Après cette revue de ce qui s'est fait à Paris et de ce qui s'y prépare, M. Duruy constate que les provinces ont également bien mérité de la science :

A Caen, dit-il, la municipalité double les ressources et le matériel de la chaire de chimie agricole, qui a déjà rendu tant de services à une partie de la Normandie ; et Le Havre, à l'aide d'une souscription, crée un vaste Aquarium qui sera un magnifique laboratoire d'histoire naturelle couvrant une superficie de 3 000 mètres.

Nancy, Lyon, Marseille, Montpellier sont également cités avec éloges.

Le Havre, qui s'intéresse si vivement à l'Aquarium de M. Lennier, verra avec plaisir cette nouvelle marque de la bienveillance de M. Duruy, qui a trouvé la véritable définition de cette œuvre si belle et si utile lorsqu'il l'a appelée : *un magnifique laboratoire d'histoire naturelle couvrant une superficie de 3 000 mètres.*

Pour favoriser le mouvement scientifique en province, un décret du 30 mars vient de fonder, dans chacune de nos Académies universitaires, un prix annuel pour l'histoire, l'archéologie et les sciences. Un jury,

composé en majorité des membres des sociétés savantes du ressort, décernera ce prix le jour de la rentrée solennelle des Facultés, afin de montrer l'union qui existe entre tous les représentants des hautes études de la province. En outre, le meilleur parmi les ouvrages couronnés dans les dix-huit Académies sera l'objet d'une récompense supérieure.

Quelles que soient les divergences d'opinion et de système qu'on puisse avoir avec M. Duruy sur toutes ces matières, l'impartialité oblige à reconnaître que ses intentions et ses efforts méritent une sérieuse approbation, qu'on doit lui accorder d'autant plus libéralement que c'est le premier ministre de l'instruction publique qui, dans un rapport resté célèbre ait demandé l'instruction primaire gratuite et obligatoire.

Léon Billot.

Journal du Havre du 5 avril 1869, Bibliothèque municipale du Havre.

(d. d.)